



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 août 2018

Communiqué de presse

PÊCHE MARITIME AVIS DE MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DE DEUX PROJETS D'ARRÊTÉS

Deux projets d'arrêtés préfectoraux portant réglementation des activités de pêche maritime en Martinique sont mis à la consultation publique.

Ces projets d'arrêtés visent à garantir le développement durable des activités de pêche maritime professionnelle et de loisir.

Tous les citoyens intéressés sont invités à formuler leurs observations sur ces projets.

La consultation publique est ouverte jusqu'au vendredi 16 novembre inclus.

L'ensemble des documents relatifs à la consultation est accessibles sur le site Internet de la direction de la mer, à l'adresse www.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr ou consultables en version « papier », au siège de la direction de la mer : Bd Chevalier Ste-Marthe – 97261 Fort-de-France.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972